Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq

AVIS DE CONSULTATION

CONSULTATION PUBLIQUE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SUR LE DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC DU PARC D'ACTIVITES DE LA PORTE D'OPALE SUR LA COMMUNE DE NOUVELLE-EGLISE.

En application des dispositions de l'article L.123-19 du code de l'environnement, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq organise une procédure de consultation par voie électronique du 18 janvier au 17 février 2023 inclus sur le projet de création de la Zone d'Aménagement Concerté pour l'aménagement du Parc d'Activités de la Porte d'Opale sur la commune de Nouvelle-Eglise.
Le dossier complet présentant le projet est disponible du 18 janvier 17 février 2023 inclus sur le site Internet www.ccra.fr, au siège de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq et en mairie de Nouvelle-Eglise.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra envoyer ses observations par voie électronique, soit sur le site internet de la collectivité **https://www.ccra.fr**, soit par l'adresse mail consultationdupublic@ccra.fr, en précisant dans l'objet « PAPO », soit sur support papier au siège de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq et en mairie de Nouvelle-Eglise, pendant les jours et horaires d'ouverture.